MÉMO PROPHYLAXIE

1er Oct 2024 - 30 avril 2025

UN DAP BIEN REMPLI EN QUELQUES ÉTAPES

LES 5 POINTS CLÉS ration of the state of the stat La Aar are Aar ARr ANV AIF' a Exploitation EDE 28 10'34 LETAULD NIFL ORDRE . 57 .27 . = " AT" AI" AIF .5" .6" . HI" .5M". 57 et 10 10' e SAP AP JIP JE 1 AF AZ JOS 1" 4" A" . 3F . W" . JF . S 17A - 27 . 27 41 A Laboratoire 6100101 : LABEO Ome (ex Laboratoire Départemental de l'Orne) 112 bovins sur EDE 28010164 19 rue Candie 112 bovins dans l'atelier 61001 ALENCON Cedex Tél: 0233823900 61 bovins sur DAP avec animaux >= 24 mois BSUR-MAIN-Dépistage collectif par le vétérinaire 28-prophylaxie bovine-Campagne 2024-2025 Date retenue pour le calcul de l'âge : 06/02/2025 BRU - Elevage - Brucellose bovine - ELISA sur sérum de mélange 13 BVD - Elevage - BVD - ELISA Anticorps sur Sérum de mélange (lot) IBR - Elevage - IBR - ELISA sur sérum de mélange avec divergents 40

Effectifs prévus à respecter➤

2 Commentaires ➤

Cheptel bénéficiant de l'Allègement de prophylaxie LSA. Faire à minima tous les bovins programmés en BVD, si moins de 40 bovins BVD prélevés = compléter afin qu'il y ait au minimum de 40 prélèvements

RAPPEL LSA DEPUIS 2021- 2022

Certains changements sont en cours

=> VERIFIER LES ANIMAUX à prélever
Les consignes peuvent varier localement, en
cas de doute, contacter le GDS.

Allègement IBR (application LSA) -> limite de 40 bovins pour l'IBR

/!\ BVD : faire tous les animaux programmés

Date >
Litat intervention >
Signatures





Appellation varron : Zone assainie

Adhérent GDS / OVS - GDS28 :

Qualification brucellose bovine : Officiellement indemne Qualification leucose bovine enzootique : Officiellement indemne

Qualification tuberculose bovine : Officiellement indemne





INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES : EURE ET LOIR

LES ÉTAPES

Dans le 28, vous **recevez les DAP le mois précédent la date anniversaire**. Pour en recevoir, vous pouvez faire la demande par mail GDS28 gds28@reseaugds.com.

Les DAP accompagnent les prélèvements et sont **à envoyer au laboratoire** avec les précautions suivantes :

- -étiquettes sur les tubes dans la longueur
- -pas d'aiguilles et tubes biens pleins (de plus en plus d'analyses)
- -numéro à 10 chiffres pour les bovins surnumeraires
- En cas de **prophylaxie partielle** envoyer les tubes avec une **copie de la 1ere page du DAP** et garder l'original pour le dernier passage. Max 90 jours entre le premier et le dernier passage.*
- Max 60 jours entre l'édition du DAP et la réalisation de la prophylaxie
- Une navette est organisée une fois par semaine le mercredi matin au départ du GDS.

QUE FAIRE SI

En cas de perte du DAP => Prévenir le GDS et demander une réédition de DAP Si la prophylaxie ne peut pas être réalisée

- manque de contention => Informer le GDS et la DDETS-PP par courrier ou par mail
- plus d'animaux => Informer le GDS28
- pas les ressources (ex cutimètre pour TUB) => Contacter l'URGTV

En cas de mise à jour de la clinique vétérinaire (départ / arrivée, changement de nom ...) -> Prévenir la DDetsPP

Un problème ? Contactez un des interlocuteurs ci-dessous!

LES CONTACTS DE VOTRE DEPARTEMENT

OVVT / URGTV - Pauline Carvalho

email: anim.urgtv.cvl@gmail.com

urgtvcentre.fr tel: 07 80 41 97 28

Contact Véto : Dr Manon Riffaud - clinique de l'huisne

LABORATOIRE LABÉO ORNE

email: lo-pssec@laboratoire-labeo.fr http://extranet-lo.laboratoire-labeo.fr/ Tél. standard: 02.33.82.39.00

Tél. santé animale : 02 33 82 49 42 adresse : 19 rue Candie - CS60007 - 61001

ALENCON CEDEX

GDS₂₈

email: gds28@reseaugds.com

tel : 02 37 53 40 40 **GDS Centre**

email: contact@gdscentre.fr tel: 02 54 08 13 80

DDETS-PP de l'Eure-et-Loir

email : <u>ddetspp-spaen@eure-et-loir.gouv.fr</u> tel : 02 37 90 37 11 / 02 37 20 50 98 Cité administrative 15, place de la République CS 70527 28019 CHARTRES Cédex

NOTES PERSONNELLES